

Leçon 29 : La Révolution française commence en 1789

En janvier 1789, le roi Louis XVI convoque les **Etats Généraux**. Cette assemblée réunit le clergé, la noblesse et le Tiers état (les roturiers). Elle n'avait plus été convoquée depuis 1614 et avait prétendu à diverses reprises représenter la nation face au monarque.

I. Les Etats Généraux et leur coup d'état contre la monarchie

1) La réunion des Etats Généraux en mai 1789

Les députés qui se réunissent à Versailles sont pleins de bonne volonté. Mais l'**indécision** de Louis XVI et de son principal ministre, Necker, **vont pousser ces députés à agir malgré le Roi**.

2) De l'assemblée du Tiers état à l'Assemblée Nationale Constituante¹

Le 17 juin les seuls députés du Tiers se proclament « Assemblée Nationale ». Bravant l'interdiction royale de se réunir, leurs députés se retrouvent dans la salle du jeu de paume où ils jurent (**serment du jeu de paume**) de rédiger une constitution (doc p. ...). Le 23 juin le Roi s'oppose aux députés mais finalement cède. Le 9 juillet les députés du Tiers Etats (rejoints par quelques nobles et clercs) se déclarent « **Assemblée Nationale Constituante** » c'est à dire qu'ils veulent doter le pays d'une constitution (= loi suprême). C'est un coup d'état dans la mesure où le Royaume a déjà une constitution (=les lois fondamentales du royaume) et que cette initiative se fait sans l'accord du seul souverain : le Roi.

II. Les trois révolutions populaires (été et automne 1789)

1) Le 14 juillet 1789, prise de la Bastille : mythes et réalités

La disette et la peur d'une réaction du Roi contre les réformes consenties (renvoi par Louis XVI du 1^{er} ministre réformateur Necker) provoquent l'**attaque de la Bastille**, vieille forteresse (et prison) royale dans Paris. Le gouverneur de la forteresse est disposé à négocier. Il est néanmoins sauvagement massacré ainsi que ses soldats par les émeutiers. Le Roi cède à nouveau.

2) Les journées de juillet-août 1789 et l'abolition de la féodalité

C'est sur des rumeurs de réaction militaire des nobles que se fonde l'attaque des **châteaux durant l'été 1789**. Tantôt limitée aux seuls droits féodaux tantôt s'en prenant aux nobles eux même, l'insurrection paysanne provoque les premiers départs d'aristocrates vers l'étranger. A partir de la nuit **du 4 août 1789**, l'Assemblée anéantit les privilèges millénaires de la noblesse et du clergé. Il n'y a plus que des citoyens égaux en France. C'est dans ce contexte révolutionnaire qu'est discutée et votée la **déclaration des droits de l'Homme** (26 août 1789). Cette déclaration vient compléter l'édifice révolutionnaire. Elle proclame l'égalité des droits des citoyens et la souveraineté de la nation (et non plus du Roi).

3) Le retour forcé du Roi à Paris (5-6 octobre 1789)

La résistance du Roi aux nouvelles mesures politiques et la cherté du pain provoquent une nouvelle insurrection où le petit peuple de Paris vient chercher (de force) le Roi et sa famille à Versailles pour le conduire à Paris qui redevient capitale de la France.

¹ Assemblée Nationale Constituante = assemblée chargée d'élaborer une constitution.